



Projet Pédagogique et d'Etablissement 2022-2026

PROJET PEDAGOGIQUE et D'ETABLISSEMENT

Comité Scolaire Singelijn asbl (BCE 0410672363)
67, Avenue Chapelle-aux-Champs 1200 Bruxelles / T 02/770.06.22 / info@ecolessingelijn.be / ecolessingelijn.be

Table des matières

1. Statut de l'école
2. Introduction, généralités
3. Présentation de l'école
4. L'équipe éducative
5. Les choix pédagogiques
 - 5.1 Une pédagogie active
 - 5.2 Les fondements de la pédagogie Decroly
 - 5.2.1 La globalisation
 - 5.2.2 Une pédagogie basée sur le sens
 - 5.2.3 Une pédagogie du concret à l'abstrait
 - 5.2.4 Observation, association, expression
 - 5.2.5 Les surprises
 - 5.2.6 Les centres d'intérêt
6. Objectifs généraux de l'école fondamentale
 - 6.1 La vie à l'école maternelle et à l'école primaire
 - 6.1.1 En maternelle
 - 6.1.2 En primaire
 - 6.2 Le développement intellectuel
 - 6.2.1 La formation mathématique
 - 6.2.2 La formation en français
 - La phonologie en maternelle
 - L'expression écrite
 - La gramm-R
 - 6.2.3 L'apprentissage du néerlandais
 - 6.2.4 Les conférences
 - 6.2.5 L'évaluation
 - 6.2.6 L'appréciation du travail
 - Le rapport
 - Le portfolio
 - 6.2.7 Les devoirs
 - 6.2.8 D'autres activités
 - Les ateliers manuels
 - Le cours d'échecs
 - Le cours d'improvisation
 - Les sorties « nature »
 - Les sorties, visites et excursions
 - Les classes de découvertes
 - La bibliothèque
 - Le tutorat
 - 6.3 Le développement social
 - 6.3.1 Le cours de citoyenneté
 - 6.3.2 Conseil de classe
 - 6.3.3 Conseil d'école
 - 6.3.4 Le coin « solutions »
 - 6.3.5 Le parrainage
 - 6.3.6 Les élections en 6^{ème} primaire

6.3.7 Les médiateurs

6.3.8 Les services / Les charges / Les responsabilités

6.4 Le développement physique

6.4.1 L'hygiène alimentaire

6.4.2 Le temps de repos en Accueil et en 1^{ère} maternelle

6.4.3 La psychomotricité

6.4.4 L'éducation physique

- La natation
- Le sport des 5^{èmes} primaire

6.5 Conclusion

7. Une école à visée inclusive

7.1 Intégration des enfants à besoins spécifiques

7.2 Les aménagements raisonnables

7.3 La classe flexible

7.4 Le co-enseignement

8. Les règles, le règlement

9. Les parents et l'école

9.1 Contact Enseignants-Parents

9.2 L'association des parents (AP)

9.3 Le Conseil de participation (COPA)

9.4 Le Comité des fêtes (COFESI)

10. L'école et ses intervenants

10.1 L'élève

10.2 Le Pouvoir Organisateur de l'asbl « Comité scolaire Singelijn » (PO)

10.3 La direction

10.4 L'équipe pédagogique

11. Education relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

1. Statut de l'école

L'école Singelijn est une école fondamentale libre, subventionnée, non confessionnelle. Elle appartient au réseau de la FELSI (Fédération des Ecoles libres subventionnées indépendantes) qui garantit à notre établissement son indépendance politique et philosophique.

Notre enseignement est basé sur les programmes agréés de la FELSI. Nous poursuivons les objectifs fixés par les référentiels. Les enfants parcourent leur scolarité par année scolaire en groupes classes d'âges homogènes.

2. Introduction, généralités

Le projet d'établissement définit l'ensemble des CHOIX PEDAGOGIQUES et des ACTIONS CONCRETES particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires. Il est évalué périodiquement lors des concertations de l'équipe éducative.

Notre projet d'établissement rédigé par l'équipe éducative et approuvé par le Conseil de participation s'inscrit dans le cadre :

- Du *projet éducatif et du projet Pédagogique* de l'école Singelijn adoptés par notre Pouvoir organisateur ;
- Du décret « Missions » définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental ;
- Du décret « école de la réussite ».

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet.

3. Présentation de l'école

L'École Singelijn est une école à visée inclusive à pédagogie active qui accueille des enfants âgés de 2 ½ ans à 12 ans, de toutes origines ethniques et de tous milieux sociaux.

Elle accorde à chacun le respect auquel il a droit : tout enfant est accueilli avec ses spécificités et sa personnalité.

4. L'équipe éducative

10 titulaires maternelles
18 titulaires primaires
7 cotitulaires
1 puéricultrice
1 professeur de psychomotricité
2 maîtres d'éducation physique
1 maître de cours de citoyenneté

3 maîtres en pratique artistique et expression concrète
4 enseignants de langues modernes
1 bibliothécaire
3 coordinatrices en inclusion scolaire
1 professeur d'échecs
1 professeur d'improvisation
1 éducatrice

5. Les choix pédagogiques

5.1 Une pédagogie active

Une école active sera dite « active » lorsque les élèves s'y érigent en acteurs prioritaires de leurs apprentissages. L'enfant est l'acteur principal de la construction de ses savoirs. C'est en observant, en manipulant, en cherchant, en expérimentant, en créant... que l'enfant apprend.

L'enseignant est considéré comme un guide qui va aider, soutenir l'enfant dans la construction de son savoir.

5.2 Les fondements de la Pédagogie Decroly

5.2.1 La globalisation

L'éducation doit prendre en compte la personne dans sa globalité.

L'effet de l'action éducative est durable si elle concerne l'enfant tout entier.

L'enfant doit être considéré dans son développement global : cognitif, physique, affectif et relationnel.

L'enseignement se doit donc d'être global lui aussi.

La globalisation est une démarche intellectuelle complexe qui ne segmente pas artificiellement les champs d'apprentissage : elle sous-tend une coordination des diverses matières abordées (vision interdisciplinaire).

5.2.2 Une pédagogie basée sur le sens

La pédagogie est active lorsque l'enfant agit, c'est-à-dire lorsque toutes les activités et les notions vues font sens pour lui.

L'enfant doit être impliqué et montrer un intérêt pour que son attention soit mobilisée. Cet intérêt est basé sur sa curiosité, sur le sens que l'activité revêt à ses yeux et sur le potentiel d'interaction dans le déroulement de celle-ci. La pédagogie Decroly est une « éducation par la vie, pour la vie ».

5.2.3 Une pédagogie du concret à l'abstrait

La plupart/majorité des apprentissages partent du concret, grâce aux surprises apportées par les enfants jusqu'à la 2^{ème} primaire, et les centres d'intérêt investigués durant l'année à partir de la 3^{ème} primaire.

Le sujet de l'activité est tangible, il se touche, se manipule, se mesure, se sent, s'écoute, se transporte, se coupe, se transforme, s'analyse...

L'activité cognitive est d'abord liée à une activité multisensorielle.

C'est une démarche qui va non seulement du concret vers l'abstrait mais aussi du complexe vers le simple, du connu vers l'inconnu, du proche vers l'éloigné, de l'actuel vers le passé ou le futur.

En fonction des âges, la part concrète diminue sans disparaître pour autant. Le particulier ouvre plus rapidement sur le général, le plus conceptuel, le plus abstrait.

La pédagogie rend ces nouvelles connaissances de mieux en mieux articulées, intégrées dans des structures mentales hiérarchisées.

5.2.4 Observation, association, expression

→ **L'OBSERVATION**

→ **L'ASSOCIATION**

→ **L'EXPRESSION**

A travers l'exploitation des surprises, d'une visite, des centres d'intérêt, de la vie de l'école, ...
« La » classe élabore des projets.

Ces projets s'appuient sur une même ligne didactique : observation, association et expression.

→ **OBSERVATION-MESURE**

L'observation est à la base de la pédagogie proposée par Ovide Decroly.

Cette faculté est systématiquement exercée dans toutes les activités.

Observer encourage tous les sens, eux-mêmes stimulés par l'intérêt : c'est regarder, toucher, sentir, goûter. L'observation est la porte d'entrée pour découvrir ce qui nous entoure et pour susciter le questionnement. L'enfant est en contact direct avec les choses, les êtres, la nature et les événements, avec la vie : il les regarde, les décrit et l'enseignant montre, incite à analyser, manipuler, expérimenter, confectionner, collectionner...

L'observation est avant tout une attitude pédagogique.

La représentation du sujet observé fait partie intégrante de la démarche d'observation.

La mesure est indissociable de l'activité d'observation. L'enfant mesure, pèse, évalue...

Dès les maternelles, il utilise spontanément des mesures naturelles (*son pied, sa main, son empan, des objets familiers...*).

Vers le milieu de la deuxième année, c'est le passage à la mesure médiane ou à la mesure étalon de la classe, suivi de nombreux exercices pour établir des rapports entre les choses mesurées.

A partir de la troisième année, les enfants abordent les mesures conventionnelles, qu'ils organisent progressivement dans toutes leurs expérimentations ultérieures.

→ **ASSOCIATION**

Déoulant d'une étape d'observation, l'association permet l'élaboration d'idées générales grâce à la référence (*c'est comme..., cela me fait penser à...*), l'étude et la comparaison des objets perçus à travers le temps et l'espace. L'enfant est donc amené à ouvrir ses réflexions et questionnements au-delà de son environnement proche.

L'association s'appuie d'abord sur l'expérience personnelle et directe de l'enfant et se poursuit par les liens avec des souvenirs, des évocations, des références vues à l'école ou des sources extérieures (*visite, lecture, témoignage...*).

Associer c'est, pour l'enfant qui grandit, s'éloigner peu à peu de son univers immédiat en s'interrogeant sur ce qui se passe ailleurs ou à d'autres époques.

→ **EXPRESSION**

Exprimer, c'est traduire des réalités, des idées, des concepts induits par les associations et nourris par l'observation.

Les traduire de façon concrète (*modelage, dessin, menuiserie, couture...*) ou abstraite (*lecture, expression orale, écriture...*).

Toute connaissance passe idéalement par une reformulation personnelle des connaissances vues au cours.

Toute expression, artistique ou non, est en soi une création. L'expression est souvent une forme de synthèse des acquis issus de l'observation et de l'association. C'est à travers l'expression que l'enseignant peut réellement mesurer le degré et la qualité des acquisitions des enfants.

En conclusion, il est important de préciser que toute connaissance, toute matière doit être abordée selon ces 3 différentes perspectives (et pas toujours dans le même ordre) de manière à favoriser l'assimilation complète et personnelle des nouvelles matières.

5.2.5 Les surprises

Dans son environnement proche, l'enfant trouve, observe, s'intéresse à des objets qui éveillent sa curiosité. Partager ses découvertes avec sa classe (objet, plante, animal...) permet de faire le lien entre la vie familiale et la vie scolaire. Souvent, il souhaite dialoguer à ce propos avec ses pairs.

L'activité pédagogique la plus spécifiquement decrolyenne pendant les 6 premières années (Accueil à P2) où l'enfant peut fréquenter l'école est la surprise. L'enfant apporte un objet quand il veut (surtout pas sous forme d'obligation), qui l'intéresse et qu'il a envie de montrer aux autres. Un objet, donc, librement choisi. Une contrainte : l'objet doit être emballé pour que les autres enfants de la classe ne puissent pas le deviner à la simple vue.

Ensuite, on commence l'observation avec l'ensemble des enfants de la classe : on soupèse, on secoue, on renifle. L'objet est au centre de toute l'attention.

On pose des questions, on propose, on discute : la parole circule.

On favorise aussi le développement de l'esprit critique. Le relais de l'adulte permet progressivement de retenir ce qui est nécessaire à la découverte de la surprise.

Certaines surprises vont mieux se prêter que d'autres à une exploitation.

On va peser, mesurer, transformer, compter, partager...

On va commencer à formaliser des concepts : chez les petits, on introduit des comparaisons simples : c'est plus lourd que, plus léger que, plus long que, plus court que....

On arrive alors à élaborer des mesures propres à la classe.

On voit bien que l'observation de surprises demande une maîtrise technique, qui unit des compétences langagières, associatives et scientifiques.

Mais l'observation ne se termine pas quand l'objet a été examiné : le dessin, la réalisation manuelle, le texte ou le compte rendu en font partie intégrante.

Et puis parfois, on prépare et mange une bonne soupe ou une bonne tarte ou, pourquoi pas, une salade de fruits délicieuse !

5.2.6 Les centres d'intérêts

Les centres d'intérêts, définis par O. Decroly, correspondent aux besoins naturels et sociaux de tout être vivant.

Il y en a quatre qui sont abordés à raison d'un par an de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire.

- Je me protège contre les intempéries
- Je me nourris
- Je me défends
- Je travaille, je me repose

L'exploitation du centre d'intérêt s'étale sur une année entière. Le centre d'intérêt est le même pour toutes les classes.

2021-2022 : Je travaille, je me repose, je communique et je vis en société.

2022-2023 : Je me protège contre les intempéries

2023-2024 : Je me nourris

2024-2025 : Je me défends contre les ennemis et les dangers

L'enseignant.e élabore avec ses élèves le plan de travail de la classe autour du centre d'intérêt. C'est à partir de ce plan de travail que l'enseignant.e et les élèves choisissent les thèmes qu'ils exploiteront durant l'année scolaire.

Chaque élève durant sa scolarité travaillera sur les quatre centres d'intérêt.

6. Objectifs généraux de l'école fondamentale

6.1 La vie à l'école maternelle et à l'école primaire

6.1.1. En maternelle

La journée est rythmée selon les besoins naturels et vitaux des enfants.

Elle commence par l'accueil pendant lequel chaque enfant a le choix d'activités dans lesquelles il pourra faire le passage en douceur entre la maison et l'école.

Ces activités permettent la rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes de l'école.

Vient ensuite la découverte des surprises, départ des activités concrètes de la journée.

Chaque classe bénéficie de 50 minutes **d'éveil musical** par semaine prises en charge par un enseignant spécialisé. Les animations du cours d'éveil musical sont guidées par le jeu qui occupe une place essentielle. Les enfants "jouent" donc la musique : jeux de rythmes, jeux avec le corps, l'oreille, la voix ou des instruments, jeux d'imitations, d'inventions ou de découvertes.

Ces jeux permettent aux enfants d'être actifs et de vivre ensemble des moments de plaisir, le but n'étant pas de former des musiciens mais bien vivre la musique et de la découvrir en explorant le monde sonore.

Le cours est découpé en plusieurs activités :

- **Auditives** : les enfants apprennent à percevoir le son dans l'espace, sa durée, son timbre et enfin sa hauteur.
- **Vocales** : le chant est la synthèse musicale du rythme, de la mélodie, de l'harmonie, de l'interprétation, de la nuance et de la respiration. Les enfants chantent dans diverses langues et dans autant de styles musicaux.
- **Rythmiques** : l'accent est mis sur les activités rythmiques tant à travers le ressenti de la pulsation que du rythme lui-même.
- **Danses et mouvements** : les enfants apprennent des danses d'un peu partout dans le monde, ils font beaucoup de rondes tout en chantant pour exercer la coordination personnelle et de groupe.

Recherche esthétique et création sont continues pour ces activités.

Les enfants ont la possibilité de découvrir et de manipuler des instruments de musique de toutes sortes.

6.1.2 En primaire

La journée est rythmée par des activités de construction de savoirs et d'enseignement de matières données par le titulaire de classe : l'observation, la mesure, l'association dans le temps et dans l'espace (l'histoire et la géographie), l'éveil scientifique, le français, les mathématiques et pratiques artistiques.

Les cours de néerlandais, d'éducation physique, de citoyenneté, de pratique artistique et d'expression concrète, d'échecs et d'improvisation sont assurés par des professeurs spécialisés.

Ces différentes activités sont le plus souvent initiées par un projet ou un thème émanant de la réflexion des élèves et de l'adulte, ce qui permet donc de faire des liens entre différentes disciplines.

La durée des activités peut varier selon l'exercice proposé, l'expérience en cours et la concentration des enfants.

Chaque classe a **un cours de pratiques artistiques et d'expression concrète** pris en charge par des enseignants spécialisés dans des locaux dédiés.

Ce cours est donné à raison d'une période de 50 minutes par semaine en demi-groupe, ou de deux périodes (100 minutes) en groupe complet et en co-enseignement si l'activité, le projet ou la technique le requiert.

Ces cours visent à :

- Faire découvrir d'autres aptitudes que celles liées aux connaissances et aux savoirs encyclopédiques.
- Valoriser l'esprit créatif et l'imagination de chacun.
- Par l'observation - à travers la pratique du dessin, de la peinture, du modelage, etc. - apprendre à découvrir le monde visible et comprendre autrement tout ce qui entoure l'enfant.
- Mettre l'enfant en situation de travail collectif et collaboratif, mais également individuel et en autonomie.
- Expérimenter de nouvelles habitudes techniques/manuelles et les méthodologies de travail qui y sont liées.
- Apprendre à faire des liens avec ce qui est découvert et vécu en classe sous le prisme de l'expression.
- Élaborer des moyens d'expression fondamentaux à travers la figuration et la création en 2D et en 3D, afin d'acquérir les bases indispensables pour formuler et articuler tout projet dans ou en dehors du cours.

En plus, une plage horaire flexible (de deux périodes) est aménagée pour clôturer un projet ou pour répondre aux besoins ponctuels et spécifiques des différents groupes-classes.

Auto-évaluation du cours de pratiques artistiques et d'expression concrète

L'auto-évaluation rédigée et illustrée par l'enfant puis discutée avec le professeur comprend les points suivants :

- L'implication au cours et l'attitude durant la réalisation des travaux.
- La compréhension des consignes et méthodologies de travail.
- La capacité de collaboration au sein du groupe.
- La maîtrise des différentes manipulations et techniques.

6.2 Le développement intellectuel

6.2.1 La formation mathématique

Celle-ci s'élabore au départ d'objets, de situations vécues et observées dans le réel, de questions à propos de faits mathématiques. Le cours de mathématiques ne se limite pas à transmettre des connaissances.

À l'école fondamentale, solliciter l'imagination, susciter la réflexion et développer l'esprit critique à propos de ces observations, conduisent l'élève à comprendre et à agir sur son environnement.

6.2.2 La formation en français

Travailler et s'appropriier la langue française, c'est travailler à acquérir le langage de référence de tout apprentissage, c'est développer l'aptitude et le plaisir à communiquer, c'est accéder à la culture.

Les compétences relatives à la maîtrise du français s'exercent dans trois domaines :

- Savoir lire
- Savoir parler/écouter
- Savoir écrire

- **La phonologie en maternelle**

À partir des surprises des enfants et à travers des activités ludiques, la conscience phonologique est stimulée de manière active.

Ces activités se vivent en mouvement, en chanson, par le corps, en construisant des jeux...

Elles s'articulent autour de différents axes :

- Apprendre à écouter
- Apprendre à articuler
- Découvrir et manipuler des syllabes
- Découvrir et manipuler des rimes et des sons initiaux
- Découvrir et manipuler les phonèmes.

Le travail de ces différents axes permet de mettre en place les prémices de la lecture et de l'écriture.

- **L'expression écrite**

L'expression écrite est travaillée au travers de diverses situations et sous différentes formes :

- **Les ateliers d'écriture :**
A partir de la 3^{ème} primaire, les enfants sont amenés à produire des textes à partir d'une contrainte. Les différents types de textes sont abordés : poésie, histoire, recette, BD, lettre, ...
- **Prise de notes :**
La prise de notes a lieu lors d'une activité ou d'une conférence. Elle est personnelle et sert à rédiger le compte rendu.
- **Le compte rendu :**
A la suite d'une visite, d'une rencontre ou d'une activité vécue, les enfants produisent un compte rendu collectif ou individuel qui a pour objectif de synthétiser ce qui a été vécu et de pouvoir le partager.
- **Texte libre-écriture spontanée :**
L'enfant écrit librement et sans contrainte au niveau du contenu. Au niveau de la forme, certaines contraintes sont de temps en temps imposées aux élèves.

La langue française (orthographe, grammaire, vocabulaire, conjugaison) est travaillée au travers de toutes les activités d'écriture.

- **La Gramm-R (<https://gramm-r.ulb.ac.be/>)**

Dans notre école, l'apprentissage du français se construit à partir d'une grammaire réflexive, porteuse de sens.

Les enfants sont amenés à comprendre les relations simples qui existent entre les mots (qu'ils soient apport ou support) dans une phrase comme dans un texte afin d'affirmer et enrichir leur discours.

6.2.3 L'apprentissage du néerlandais

Dès la 1^{ère} et 2^{ème} primaire, chaque classe dispose de 2 heures d'immersion en néerlandais durant les cours de gymnastique et de psychomotricité. Ces cours sont donnés par une enseignante néerlandophone.

En 3^{ème} et 4^{ème} primaires, les enfants bénéficient de 3 périodes de 50 minutes par semaine, dont 1 période en ½ groupe.

En 5^{ème} et 6^{ème} primaires, le néerlandais passe à 4 périodes de 50 minutes par semaine, dont 1 période en ½ groupe.

Les consignes types sont introduites par étapes de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire

Une boîte à mots est tenue avec tous les nouveaux mots de vocabulaire rencontrés.

Elle évolue de la 3^{ème} à la 6^{ème} année. Le vocabulaire est entraîné tous les jours de manière ludique.

La farde de néerlandais est composée de 2 parties :

- « *Praatboek* » qui est un référentiel de toutes les phrases types rencontrées par la classe dans un thème ;
- « *Mijn ontdekkingen* » qui rassemble toutes les découvertes d'utilisation de la langue.

L'enseignant encourage les interactions en néerlandais au sein de la classe et le cours est pratiqué dans le cadre d'un projet lié au centre d'intérêt de l'année.

6.2.4 Les conférences

Les enfants sont amenés à présenter une « conférence » à leurs camarades sur des thèmes d'actualité, de sciences, de géographie ou d'histoire.

L'enfant doit choisir un sujet qui l'intéresse, dont il a envie de parler et ne doit surtout pas apprendre par cœur, un texte qu'il n'a pas composé lui-même.

Durant sa conférence, il acquiert une certaine liberté d'expression, combat sa timidité, améliore et entraîne son élocution. Pour sa documentation, il a accès au centre de documentation de l'école (bibliothèque) avec la possibilité de travail ou de recherche informatique.

Tous les objectifs de la P1 à la P5 ont été séquencés dans une réflexion de continuité et d'autonomie en vue de préparer l'enfant à la réalisation du chef d'œuvre en P6.

- P1 – P2 Sujets libres réalisés entièrement en classe. Objectifs : construction d'un panneau reprenant : un titre + des illustrations organisées en fonction de la chronologie du discours + début des légendes.
- P3 Sujets libres réalisés entièrement en classe. Objectifs : continuité du panneau (cfr P1 / P2) + carte mentale organisant la structure du discours.
- P4 Sujets libres réalisés entièrement en classe. Objectifs : continuité du panneau (cfr P1 / P2) + continuité carte mentale organisant la structure du discours (cfr P3) + étayer une branche de la carte mentale.
- P5 Sujets libres réalisés entièrement en classe. Objectifs : continuité du panneau (cfr P1 / P2) + continuité carte mentale organisant la structure du discours (cfr P3) + étayer toutes les branches de la carte mentale.
- P6 Chef-d'œuvre : Les élèves de 6^{ème} primaire sont amenés à réaliser un chef-d'œuvre sur base d'un objet qu'ils ont choisi.
Dans un premier temps ils s'informent, se documentent afin de préparer leur semaine « objet » durant laquelle ils réalisent une maquette.
Celle-ci servira de support lors de la présentation orale de leur chef-d'œuvre.
Ce travail de recherche s'étalera sur toute l'année et permettra à l'enfant de mettre en exergue ses compétences acquises dans différents domaines comme le français, les mathématiques, les sciences, l'histoire, la géographie, le néerlandais et l'expression concrète. L'enfant sera épaulé par ses enseignants et son lecteur (un membre de l'équipe pédagogique).
Autonomie, créativité, faire des liens, globalité... voilà quelques apports essentiels de ce travail.

6.2.5 L'évaluation

Évaluer ne consiste pas uniquement à noter, à mesurer un résultat, c'est une démarche plus globale qui vise à prendre des informations pour pouvoir agir en conséquence.

Il s'agit donc d'un acte professionnel que l'enseignant effectue à plusieurs moments dans l'apprentissage des élèves.

L'évaluation diagnostique

L'enseignant cherche à savoir où se situe l'enfant par rapport à la nouvelle notion abordée.

C'est une évaluation qui se passe le plus régulièrement possible au début des apprentissages et qui permet la mise en place de réponses appropriées. C'est l'étape souvent appelée « émergence des représentations ».

L'évaluation formative

Elle intervient dans le cours d'un apprentissage et permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné. Ce type d'évaluation consiste à recueillir les informations tout au long de la phase d'apprentissage, l'objectif étant d'obtenir une rétroaction sur l'élève pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies et les difficultés qu'il rencontre.

Face aux difficultés repérées chez les élèves, nous mettons en place la différenciation pédagogique à travers les exercices d'entraînement, d'approfondissement, le rythme et les outils ...
A ce moment de l'apprentissage, la notation (mesure de la performance) n'est pas nécessaire.

L'évaluation sommative

Elle se pratique au terme d'un apprentissage et a pour but de vérifier si les objectifs ont été atteints par les élèves. Son analyse entraîne la mise en œuvre de stratégies de remédiation et/ou de dépassement.

L'évaluation certificative

Il n'en n'existe qu'une en fin de 6^{ème} primaire : l'épreuve externe certificative de la Communauté française suite à laquelle le C.E.B (certificat d'étude de base) est délivré.

L'évaluation est donc continue et se base sur les acquisitions de l'enfant, ses progrès et son attitude face au travail.

6.2.6 L'appréciation du travail

Ils s'adressent à l'enfant et à ses parents, soulignent ses progrès, insistent sur un élément particulier ou parfois sur une difficulté rencontrée.

- **Le rapport en maternelle**

En maternelle : l'enfant reçoit un rapport en fin d'année, reprenant de manière précise son évolution au niveau physique, social et intellectuel. Il s'adresse aux parents et souligne les progrès des enfants, insiste sur un élément particulier, parfois sur une difficulté rencontrée. Les commentaires sont toujours privilégiés, ce qui permet les nuances et les éclaircissements

- **Le portfolio en primaire**

Quoi ?

A Singelijn, le portfolio est conçu pour devenir un réel outil de présentation de l'enfant. Il est construit par l'enfant en partenariat avec le/la titulaire et les maîtres spéciaux et évolue au fil de sa scolarité. Plusieurs parties, amenées à progresser selon le cycle et la maturité, contribuent à structurer un dispositif qui devient un véritable journal de bord de chaque enfant :

- une présentation de soi (moi en tant qu'enfant, moi en tant qu'élève, mes goûts, mes qualités, ...) ;
- des fiertés (des productions significatives et variées qui sont sélectionnées et justifiées par l'enfant, ce sont donc des traces qu'il désire présenter) ;
- des reculs réflexifs (mes forces, mes atouts, mes stratégies, comment puis-je m'améliorer ?, sur quoi aimerais-je progresser ? ...)
- des défis ;
- ...

Le portfolio se construit au fur et à mesure et se veut mobile. Jusqu'au jour de la présentation, l'enfant peut donc ajouter, enlever, modifier, repenser tout ce qu'il y met.

Pourquoi ?

Le portfolio a été mis en place afin de faire évoluer notre manière d'évaluer l'enfant et de rendre ce dernier davantage actif dans le processus d'évaluation.

Il permet dès lors de développer ses compétences métacognitives tout en ayant une vue d'ensemble de son évolution et de comprendre du chemin qu'il a parcouru.

Pour qui ?

L'enfant s'approprie progressivement l'outil du portfolio. Il réfléchit sur ses stratégies d'apprentissage, sur ses forces, sur ce qu'il peut améliorer. Il se donne des objectifs. Avec ce dispositif, il apprend à mieux se connaître et à communiquer ses acquis avec son entourage.

Le parent est présent lors des présentations du portfolio. Durant celles-ci, il écoute et reçoit des informations sur la progression de son enfant. Il valorise l'effort de ce dernier et se montre encourageant.

L'enseignant accompagne l'enfant tout au long de la réalisation du portfolio. Il le guide sur l'intention du portfolio, dialogue et échange avec lui lors de la sélection des fiertés et organise les différentes parties. Il fait verbaliser l'enfant sur son parcours et sa progression et l'encourage ainsi à avoir un recul réflexif sur ses apprentissages.

Quand ?

Il y a trois présentations de portfolio par an (décembre, mars, juin).

Chaque portfolio est présenté lors d'une rencontre enfant-parents-enseignant. Mis au centre et véritable acteur de cette présentation, c'est l'enfant qui présente cet outil à ses parents, sous la supervision de l'enseignant. Préparée en amont, cette rencontre est axée sur le positif et contribue à renforcer l'estime de soi.

En parallèle du portfolio et en complément à celui-ci existe un rapport écrit par l'enseignant, rédigé à l'intention des parents. Celui-ci est accompagné d'une (ou plusieurs) carte(s) mentale(s) qui offre(nt) une vue d'ensemble des apprentissages réalisés durant la période.

Ces rapports sont remis aux parents hors des rencontres portfolios.

6.2.7 Les devoirs

L'établissement prévoit des travaux à domicile.

Ceux-ci ne sont pas systématiques et se programment selon la vie de la classe.

Ils doivent être adaptés au niveau de l'enseignement, sont dans la continuité des méthodes pédagogiques, visent à l'autonomie et doivent pouvoir être réalisés sans l'aide d'un adulte.

Le matériel nécessaire à ce travail à domicile doit pouvoir être accessible à tous les enfants notamment via la **B.C.D.** (Bibliothèque Centre de Documentation) de l'école.

En maternelle : Aucun travail à domicile ne sera donné.

En 1^{ère} et 2^{ème} primaire : Aucun travail à domicile ne sera donné.

Cependant, l'enseignant pourra demander à l'enfant de présenter - oralement ou graphiquement - à son entourage ce qu'il a appris en classe, c'est-à-dire, lire un texte, refaire des calculs, réécrire des lettres ou des mots, etc.

A partir de la 3^{ème} primaire, les travaux à domicile sont autorisés mais conçus uniquement comme un prolongement des apprentissages déjà réalisés durant les périodes de cours. Ils sont limités à environ 20 minutes par jour pour les 3^e et 4^e primaires et à environ 30 minutes pour les 5^{ème} et 6^{ème} primaires. Le contenu du devoir est aussi très important :

- Il devra tenir compte du niveau de maîtrise et de rythme de chaque élève (le travail à domicile peut donc être individualisé).
- Un élève doit pouvoir faire son devoir seul sans l'aide d'un adulte, permettant aux parents de ne plus faire l'école après l'école.
- Les travaux doivent être donnés dans un délai raisonnable pour permettre aux élèves de gérer leur temps et leur permettre d'avoir des activités sportives et culturelles.
- Les devoirs ne peuvent pas être cotés afin de ne pas discriminer les enfants qui ne reçoivent aucune aide.

Les travaux à domicile peuvent être des recherches, des constructions, des mises en ordre, des études ou des entraînements.

L'enfant et la famille sont tenus au courant du travail à fournir à domicile par l'intermédiaire du journal de classe. Il est primordial que celui-ci soit accompli avec régularité, ponctualité et sérieux.

6.2.8 D'autres activités

- **Les ateliers manuels**

En maternelle, à partir de la classe d'Accueil, des ateliers sont organisés par niveau.

En primaire, un cycle de 10 ateliers différents est organisé. Chaque atelier se déroule en 4 séances d'1h30. Les enfants participeront à tous les ateliers à raison de 5 ateliers par an. Au bout de 2 ans ils auront donc expérimenté le cycle complet des 10 ateliers.

Ces ateliers se déroulent le lundi après-midi pour les enfants de 3^{ème} et 4^{ème} primaire et le jeudi après pour ceux de 5^{ème} et 6^{ème} primaire.

Ce fonctionnement permet une socialisation plus grande : échanges, rencontres entre enfants de classes différentes et d'âges différents et des adultes référents parfois extérieurs à l'école.

Ces ateliers apportent à chaque enfant l'occasion de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles aptitudes manuelles, de développer sa créativité, de découvrir de nouvelles techniques et moyens d'expression (à titre d'exemple : la menuiserie, la céramique, la vannerie, la mosaïque, le tissage, la couture, l'improvisation théâtrale, la cuisine, etc.).

- **Le cours d'échecs**

Considérant que, indépendamment de l'âge de l'enfant, le jeu d'échecs peut améliorer sa concentration, sa patience et sa persévérance ; il développe son sens de la créativité, de l'intuition, sa mémoire, sa capacité d'analyse et ses compétences décisionnelles ; il permet également d'apprendre la détermination, la motivation et l'esprit sportif.

Sur le plan intellectuel, l'exercice du jeu d'échecs réclame et développe plusieurs qualités élémentaires :

- L'attention ;
- La mémoire ;
- L'activité élaboratrice (faculté d'imagination, d'idéation et de création).

Le jouer doit :

- Analyser et investiguer la position pour énoncer le problème qui se pose à lui.
- Calculer les variantes qu'il a imaginées ou se les rappeler s'il a déjà vu cette position précédemment.

- Élaborer une conception générale de la position afin d'élaborer une stratégie pour la suite de la partie.
- Poser un regard objectif sur la position et confronter le développement de celle-ci avec son jugement antérieur.
- Trier les idées qui lui viennent afin de ne pas s'y emberlificoter.
- Prendre des décisions, régulièrement.

Le jeu d'échecs renforce aussi le caractère car contribue au développement de

- la volonté de se surpasser ;
- la sérénité et la distanciation ;
- la concentration ;
- le contrôle de soi ;
- l'esprit de décision.

- **Le cours d'improvisation**

Dès la 4^{ème} primaire, les élèves bénéficient d'un cours d'improvisation de 50 minutes tous les 15 jours dispensés par un comédien professionnel. L'improvisation théâtrale est une activité ludique, accueillant l'expression spontanée dans un cadre (espace de jeu, temps de jeu, règles de jeu). Elle initie les enfants à différentes techniques théâtrales : narration, mime, personnage, espace scénique...

En favorisant l'imagination, l'écoute, la fluidité, la capacité de représentation, le droit à l'erreur et l'acceptation, l'improvisation vise à développer chez l'enfant la confiance en soi et la confiance en l'autre.

- **Les sorties « nature »**

Les sorties nature sont organisées de manière régulière dans certaines classes dès la maternelle et jusqu'en deuxième primaire.

Ce sont des moments où les enfants créent du lien, durant lesquels il y a un réajustement des comportements, un renforcement de la cohésion de la classe.

Lors de ces sorties, le groupe classe avec le titulaire et ses accompagnants partent explorer l'environnement proche de l'école pour y vivre des expériences positives avec la nature.

Les enfants mobilisent leurs 5 sens pour constater la faune, la flore et leurs changements au cours de l'année. Les saisons, la météorologie, le respect de l'environnement sont des thèmes qui sont entre autres abordés.

Enfin, les sorties nature sont l'occasion de faire la classe à l'extérieur en proposant la découverte sur place d'éléments de la nature, en proposant un travail autour de ceux-ci : des dessins d'observations, de la mesure, ...

- **Les sorties, visites et excursions**

Sortir, explorer, découvrir font partie de notre Projet d'établissement puisque l'école ne se conçoit pas dans un milieu fermé sur lui-même.

Ces sorties s'inscrivent dans un projet de classe et sont en relation étroite avec les projets des enfants. Il arrive que l'on fasse appel à des visiteurs extérieurs pour nous partager leur vécu.

Régulièrement, des sorties ou des animations internes à caractère culturel sont organisées au cours de l'année : théâtre, concerts, cinéma, expositions...

- **Les classes de découvertes**

À partir de la 3^{ème} maternelle et jusqu'à la 6^{ème} primaire, les élèves partent en voyage à la découverte d'un autre environnement. Les objectifs poursuivis sont d'observer, d'expérimenter in situ un autre environnement, des traces du passé... ce qui permet à chaque enfant d'intégrer des notions, des connaissances, des souvenirs qu'il ne peut s'approprier que parce qu'il les a vécus.

De plus, la vie en groupe requiert tolérance et esprit d'équipe ainsi que le respect des règles établies au quotidien. Elle développe la gestion de sa propre personne et de ses effets personnels. La prise de distance avec le milieu familial et avec la vie scolaire offre toutes les occasions d'apprendre avec d'autres personnes et dans un autre contexte, d'améliorer son autonomie et de développer la confiance en soi.

M3	Classes de mer	3 jours (2 nuits)
P1	Classes de ferme	4 jours (3 nuits)
P2	Classes nature	5 jours (4 nuits)
P3	Classes de sport	5 jours (4 nuits)
P4	Classes de cirque	5 jours (4 nuits)
P5	Classes de ville	5 jours (4 nuits)
P6	Classes de neige	12 jours (11 nuits)

- **La bibliothèque**

L'école possède une **B.C.D.** (Bibliothèque Centre de Documentation).

Celle-ci est ouverte les mercredis et vendredis matin (permanence assurée par des parents et grands-parents bénévoles) ainsi que les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 16 heures (permanence assurée par la bibliothécaire, Alicia)

De la maternelle jusqu'à la 4^{ème} primaire, les enfants sont accueillis avec leur groupe classe une fois toutes les deux semaines. Les enfants de maternelle choisissent chacun un livre qui reste à l'école dans la caisse de classe. À partir de la 1^{ère} primaire, les enfants peuvent emprunter des livres à leur nom propre et les ramener à la maison – une belle manière de favoriser le lien « Famille – école » autour du livre ! Tous les enfants de primaire (5^{ème} et 6^{ème} compris !) peuvent venir librement à la bibliothèque entre 10h10 et 10h30 et entre 12h30 et 13h00.

(A noter : les parents sont les bienvenus avec leurs enfants à la sortie de l'école entre 15h30 et 16h00)

- **Le tutorat**

Un tutorat de lecture est organisé régulièrement entre les élèves de 2^{ème} et 5^{ème} primaire.

Au fil des lectures, les élèves de 5^{ème} primaire sont amenés à guider et conseiller leur filleul.e de lecture tant dans le choix que dans l'oralisation et la compréhension de l'histoire.

6.3. Le développement social

L'enfant, acteur de la vie sociale.

6.3.1 Le cours de citoyenneté

Le cours de citoyenneté est un cours philosophique donné à toutes les classes de la 1^{ère} primaire jusqu'à la 6^{ème} primaire. Il est donné par un maître spécial et suit les centres d'intérêts de Decroly et un programme spécifique. Les thèmes abordés pendant le cours sont revus à différents moments de la scolarité ; ils sont alors approfondis et complexifiés. Ces thèmes ont trait à la découverte de soi, la vie en groupe, la vie en société, des concepts philosophiques, l'écologie en nommant au fur et à mesure les processus de pensée.

6.3.2 Conseil de classe

C'est ici que l'enfant rencontre véritablement la démocratie et qu'il l'expérimente concrètement. La structure est mise en place par l'adulte mais utilisée et améliorée par les enfants. Un Conseil de classe est organisé toutes les semaines dans chaque classe. L'enfant s'y exprime, évoque son vécu, ses envies et ses idées, ses difficultés dans sa vie au sein de la classe et de l'école. Le groupe discute, échange, « négocie ». Le/la titulaire donne un cadre à la discussion.

Grâce à la prise de conscience des expériences sociales positives et négatives, l'enfant apprend la gestion de la vie de groupe, de ses difficultés voire de ses conflits.

6.3.3 Conseil d'école

Il a les mêmes objectifs généraux que le Conseil de classe. Il se confronte, ici, aux questions de vie sociale à un niveau « supérieur » puisque c'est la réalité sociale de toute l'école qui est concernée. En fonction des sujets abordés, les règles de la vie de l'école peuvent y être rappelées, des propositions de nouvelles règles peuvent y être proposées. Un compte rendu est rédigé à chaque Conseil d'école et distribué dans chaque classe.

6.3.4 Le coin « solutions »

Les coins « solutions » sont mis en place chez les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle.

Objectifs

Mise en place de l'autonomie sociale et affective.
Apprendre à régler les « petits soucis » sans l'aide de l'adulte.

Outils utilisés

Une bouche, une oreille, un cœur, une baguette magique.

Déroulement

Lors d'un problème mineur, les deux enfants se retrouvent dans le coin « solutions ».
Celui qui parle tient la bouche en main, celui qui écoute tient l'oreille en main. Ils échangent selon qui parle et qui écoute. Les enfants expriment leur sentiment face au conflit et cherchent ensemble une solution (*ex : une construction a été cassée, on aide à la reconstruire, on fait un dessin pour se faire pardonner, on présente des excuses orales...*).

Quand ils l'ont trouvée, ils secouent la baguette magique puis se montre le cœur pour exprimer que tout va à nouveau bien entre eux.

Il va sans dire que l'adulte n'est jamais très loin et est toujours prêt à intervenir si la situation devait dégénérer.

6.3.5 Le parrainage

A partir de la 4^{ème} primaire les élèves parrainent un enfant de 1^{ère} maternelle et gardent ce.tte filleul.e jusqu'à la fin de 6^{ème} primaire. Une rencontre est organisée, dès le début de l'année, afin d'établir un premier contact. Ce parrainage permet aux plus grands d'accompagner les plus jeunes lors de différentes activités : sorties, activités manuelles, culinaires, lecture d'albums, ...

Ces échanges permettent aux plus jeunes de prendre confiance en eux et d'évoluer sereinement dans leur environnement scolaire. Les aînés épaulent les petits tout en étant responsables, avec comme mission la transmission des valeurs de l'école. Ces rencontres sont organisées dans le respect et le rythme de chacun tout au long de l'année.

6.3.6 Les élections en 6^{ème} primaire

Deux fois par an, les élèves de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire prennent part à des élections organisées par les élèves de 6^{ème} primaire dans le but d'élire des Coordinateurs et des Commissaires jeux parmi leurs classes. Le rôle de ces derniers sera d'organiser des activités pour les plus jeunes durant les récréations.

6.3.7 Les médiateurs

Le projet des élèves médiateurs est un projet d'école proposé par un élève il y a une dizaine d'années et élaboré au fil des ans au cours de citoyenneté.

C'est une mission des élèves de 5^{ème} primaire qui consacrent, à tour de rôle, une partie de leurs récréations de midi à résoudre de petits conflits. Ils acquièrent ainsi des notions de gestion des émotions et de communication non violente.

Les élèves médiateurs proposent des jeux aux enfants isolés qui s'assoient à un banc peint en bleu pour signaler qu'ils ont envie de jouer avec d'autres, écoutent les enfants en conflit et cherchent avec eux les meilleures solutions, ils rappellent également les règles quand nécessaire. Ils peuvent aussi établir des contrats entre des élèves recevant souvent le même type de remarques et établir des fiches de félicitations.

Bien sûr, des adultes sont là pour les épauler et les soutenir lors des récréations et les problèmes rencontrés sont discutés au cours de citoyenneté.

6.3.8 Les services / Les charges / Les responsabilités

Ceux-ci sont présents et propres à chaque classe.

Choisis et mis en place par les enfants accompagnés par l'adulte en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe, ils peuvent évoluer en cours d'année.

6.4. Le développement Physique

6.4.1 L'hygiène alimentaire

Nous sensibilisons l'enfant à une hygiène de vie par la prise de conscience de la nécessité d'une alimentation équilibrée lors des repas chauds, de la collation et du goûter :

- Depuis un bon bout de temps déjà, tous les légumes et fruits du repas chaud sont à 80% bio ;
- En maternelle : un bol de potage est distribué gratuitement comme collation à tous les enfants ;
- En primaire : les enfants ont la possibilité d'apporter une collation saine (fruits, légumes ou fruits secs) ;
- Les élèves amènent une gourde d'EAU. Nous privilégions l'eau du robinet : des cruches d'eau et des gobelets sont mis à leur disposition lors des repas ;
- Les bonbons ne sont pas autorisés à l'école.

6.4.2 Le temps de repos en Accueil et en 1^{ère} maternelle

Pour répondre à leurs besoins tant physiologiques qu'intellectuels, les élèves de classe d'Accueil et de 1^{ère} maternelle bénéficient d'un temps de sieste.

L'enfant dort dans l'espace connu de sa classe accompagné par un membre de l'équipe éducative.

L'apprentissage de la propreté entamé au sein des familles est soutenu par l'équipe éducative, ainsi qu'une puéricultrice expérimentée, en respectant le rythme propre à chaque enfant.

Ce moment essentiel de la vie du jeune enfant se déroule de manière ritualisée et rassurante.

6.4.3 La psychomotricité

En maternelle, les enfants bénéficient de 2 périodes de 50 minutes par semaine de psychomotricité. La séance de psychomotricité offre à chaque enfant un cadre agréable et attrayant, visant à l'éveiller et à susciter sa curiosité, son envie spontanée d'expérimenter.

Elle s'appuie sur le jeu initié par l'enfant et sur le mouvement créé par le plaisir que ce jeu lui procure. L'enseignante offre à l'enfant un moment où il peut vivre librement, se construire et (se) découvrir dans un endroit aménagé et sécurisé.

6.4.4 L'éducation physique

A l'école primaire, le cours d'Éducation physique à l'école fait suite au cours de Psychomotricité de l'école maternelle.

Ce cours vise à développer l'enfant dans sa globalité physique, psychologique, morale, sociale, relationnelle et intellectuelle.

L'enfant est mis face à de multiples situations suscitant adaptation, apprentissage, sens de l'effort, entraînement, fair-play, volonté individuelle et collective, respect des différences et prise de conscience de sa valeur par rapport à lui-même et aux autres.

Les enfants bénéficient de 2h par semaine d'éducation physique.

- **La natation**

Des cours de natation sont organisés de la 3^{ème} maternelle à la 2^{ème} primaire.

Chaque classe bénéficie de 10 à 12 séances de 40 minutes par année scolaire.

- **Le sport en 5^{ème} primaire**

En 5^{ème} primaire, un supplément de deux heures d'éducation physique (2 semaines sur 3) permet aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines sportives.

Ils ont également l'occasion de participer à des sorties sportives organisées par les professeurs d'éducation physique.

6.5. Conclusion

Pour terminer, il nous semble important de rappeler que les activités pédagogiques quotidiennes doivent toujours se développer au travers d'objectifs concrets et précis.

L'objectif prioritaire de l'école : des apprentissages de qualité pour tous les élèves, dans une ambiance plaisante.

De quelle manière ?

- En créant un climat favorable à la motivation et à l'encouragement ;
- En favorisant les apprentissages coopératifs grâce à la pédagogie du projet ;
- En donnant le droit à l'erreur avec des règles élaborées en commun ;
- En variant les possibilités d'apprentissage ;
- En respectant les différences de chacun ;
- En rendant l'enfant autonome ;
- En planifiant les apprentissages par cycles de 2 ans.

7. Une école à visée inclusive

Les valeurs fondamentales d'ouverture à la différence sont depuis de nombreuses années une des priorités de notre école. Pour atteindre cet objectif, l'équipe pédagogique s'implique activement dans des projets spécifiques d'intégration / d'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (troubles dys, TDA/H, haut potentiel, troubles du comportement, ...) et/ou en situation de handicap (enfants malvoyants, enfants malentendants, enfants porteurs de trisomie, ...). L'équipe, secondée de trois coordinatrices inclusion scolaire, se forme de manière continue aux troubles des apprentissages et se documente sur les spécificités des enfants différents.

Notre conception de l'inclusion repose sur **quatre fondements** énoncés par Philippe Tremblay dans son ouvrage intitulé « Ecole inclusive : conditions et applications » :

1. **La présence** : la fréquentation des classes ordinaires dans les écoles proches du domicile.
2. **L'acceptation** : l'accueil de tous les élèves en tant que membres à part entière et actifs de leur communauté.
3. **La participation** : la contribution active de tous les élèves à un maximum d'activités de l'école
4. **La réalisation** : l'apprentissage et l'obtention par les élèves de résultats positifs dans leur travail et leur comportement.

7.1 Intégration des enfants à besoins spécifiques

Dans une école à visée inclusive, l'élève à besoins spécifiques, placé dans une situation ordinaire, apprend en compagnie de ses condisciples. Il est confronté à la différence dans un climat de bienveillance ; il développe son autonomie, acquiert l'estime de lui et apprend à vivre en groupe. Notre objectif principal est de le préparer au mieux à sa vie d'adulte au sein de la société.

7.2 Les aménagements raisonnables

Chaque situation peut nécessiter la mise en place d'aménagements raisonnables. Ceux-ci peuvent être d'ordre

- ➔ Matériel : T-V loupe, tablette, documents aérés, pictogrammes, plan incliné d'écriture, casques anti-bruit, police d'écriture, instruments de mesure adaptés ...
- ➔ Organisationnel : aménagements d'horaires, classes flexibles ...
- ➔ Pédagogique : co-enseignement, pédagogie différenciée, ...

La plupart de ces aménagements sont présents dans les classes à la disposition de tous les élèves parce qu'ils peuvent leur être bénéfiques à tous et permettent ainsi d'éviter toute stigmatisation. Par ailleurs, nous considérons que chaque enfant peut, à un certain moment dans sa scolarité, présenter des spécificités au niveau intellectuel, social, affectif et comportemental. Celles-ci doivent être prises en compte car elles peuvent, elles aussi, nécessiter une attention particulière et un encadrement adapté en fonction de la situation.

Un Plan Individualisé d'Apprentissage (P.I.A.) ou un dossier individuel, peut être élaboré par l'équipe pédagogique en collaboration étroite avec les thérapeutes, les enseignants de l'enseignement spécialisé et les parents pour permettre à chaque enfant de progresser à son rythme et de se sentir valorisé dans son parcours scolaire. Ce P.I.A. ou ce dossier individuel est régulièrement réévalué par l'ensemble des intervenants et les objectifs à atteindre sont mis à jour en fonction de l'évolution de l'enfant.

7.3 La classe flexible

Dans le souci de placer les enfants dans un environnement propice à leurs apprentissages, plusieurs classes ont été transformées en classes flexibles.

Cette approche plus ergonomique et mobile de l'organisation de la classe permet aux enfants de varier leurs postures, canalise leur énergie, améliore l'esprit collaboratif et leur attention (*debout, assis par terre, coin calme, ballons d'assise, cloisons mobiles...*).

7.4 Le co-enseignement

Déjà pratiqué dans plusieurs pays ainsi que dans des écoles en région liégeoise, cette manière d'enseigner a fait ses preuves et donne de très bons résultats auprès des enfants.

Il s'agit d'un travail pédagogique commun mené par 2 enseignants, dans un même groupe classe, dans un même lieu et en même temps. Il permet de travailler plus régulièrement en petits groupes et par conséquent, renforce l'interaction et la différenciation méthodologique.

Ce travail à deux favorise davantage encore les échanges de points de vue, les prises de recul et les analyses plus fines des besoins de chaque enfant, avec accompagnement immédiat.

8. Les règles, le règlement

Fruit d'un partenariat entre les élèves et les adultes de l'école, le « Règlement de l'école » est un document spécifique à notre établissement.

Ces règles visent à développer le respect de l'autre et le bien-être à l'école.

Chacun des partenaires s'engage à respecter ces règles pour améliorer la qualité des relations dans l'école.

9. Les parents et l'école

Pleinement informés des spécificités de la pédagogie pratiquée à l'école, ils en ont fait un choix délibéré et conscient en y inscrivant leur enfant.

Les parents ont un rôle de soutien essentiel à jouer dans la vie scolaire également :

- Au niveau de leur enfant, et par extension au niveau des enseignants/direction : en gardant confiance en l'équipe éducative tout au long du parcours scolaire, même si cela contraste avec ce à quoi ils étaient habitués ou à ce qui est pratiqué ailleurs ;
- Pour l'école en général : en participant aux différentes activités organisées par l'école destinées à créer du lien, de la solidarité et à soutenir le projet pédagogique.

La vie associative qui « gravite » autour de l'école offre aux parents qui le souhaitent divers modes d'implication.

9.1 Contact Parents&Enseignants

Une réunion d'information sur les pratiques de classe est organisée début septembre en primaire et fin août en maternelle. Les titulaires y rencontrent les parents de manière à expliquer le fonctionnement de la classe et le travail de l'année.

Des contacts entre professeurs et parents sont organisés afin de faire le point sur les apprentissages des enfants et d'envisager de façon personnelle le suivi et l'orientation possibles. Si des difficultés plus spécifiques sont décelées, des réunions plus régulières peuvent être organisées, avec ou sans l'enfant, et si besoin avec la direction. En cas de nécessité pédagogique, l'équipe oriente les parents vers une aide extérieure appropriée.

9.2 L'Association des parents (AP)

A l'école Singelijn, l'Association des parents est très active et est un atout certain pour le bon fonctionnement de l'école.

Tout parent ayant son enfant dans l'école devient de ce fait membre de l'Association.

L'AP organise 3 réunions générales par année scolaire et est composée :

- d'un bureau restreint (président, vice-président, trésorier)
- de l'assemblée de tous les **Délégués de classe + suppléants** qui sont élus par les parents de chaque classe.

Ses activités se concentrent autour de :

1/ La représentation : l'AP représente l'ensemble des parents devant les responsables de l'école, et si nécessaire devant le Pouvoir Organisateur.

2/ La communication : elle sert de relais à la circulation d'informations générales entre les parents et l'école (pas au niveau scolaire individuel qui concerne plutôt les titulaires). L'accent est mis sur le dialogue et l'ouverture. Des réunions hebdomadaires ont lieu entre le président et le directeur pour y évoquer tous points utiles (transmis par les parents aux délégués ou à communiquer aux parents de la part du directeur).

Le président relayera les informations aux délégués qui les transmettront ensuite aux parents de leurs classes.

3/ Le soutien logistique et organisationnel : l'AP participe activement à la réalisation des divers projets/événements de l'école organisés par elle-même, par l'école ou par le Comité des Fêtes.

Exemple de projets menés :

- Le Kiss&Ride
- La permanence de la bibliothèque
- Le marché de Noël
- La grande brocante
- ...

9.3 Conseil de participation (COPA)

Le COPA est constitué de représentants

- des parents (élus) ;
- du personnel enseignant et administratif/technique de l'école ;
- de la Direction ;
- du PO

Concrètement, il permet aux parents et membres du personnel de réfléchir et de débattre à propos du Projet Pédagogique et de la mise en place de certaines actions pédagogiques ou d'autres actions au sein de l'école.

Le COPA a un rôle consultatif et n'a aucun pouvoir de décision.

Toutes les décisions sont prises par le PO, certaines après avoir entendu l'avis du COPA.

9.4 Comité des Fêtes (COFESI)

Le COFESI est le rassemblement de parents, enseignants, membres du personnel volontaires qui prennent en charge l'organisation des fêtes/événements organisés au sein de l'école tels que :

- le grand week-end des familles (octobre)
- le marché de Noël (décembre)
- la fête de l'école (mai)

Ces événements permettent de récolter des fonds pour financer divers aménagements ou acquisitions décidés en début d'année. Par exemple : un nouveau préau, une machine électronique pour écrire le Braille pour les enfants malvoyants, l'aménagement de classes flexibles...).

(Plus d'informations sur le site sous l'onglet « Présentation » de notre site internet)

10. L'école et ses intervenants

10.1 L'élève

L'élève est au cœur du projet, il est acteur de sa vie à l'école.

Au-delà des apprentissages purement scolaires, il y apprend à se développer et à se connaître sur un plan individuel et social. Il doit donc apprendre à apprendre par les expériences intellectuelles, cognitives, sociales et en se confrontant aux règles de vie établies à l'école.

10.2 Le Pouvoir Organisateur de l'asbl « Comité scolaire Singelijn » (PO)

L'asbl est affiliée à la FELSI (Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants) organe de représentation de tous les PO des écoles libres non confessionnelles.

Le PO, composé de 4 parents de l'école, gère celle-ci du point de vue juridique, financier et légal.

Il détermine quel est le projet pédagogique et choisit un directeur pour le réaliser.

Il valide par la suite une série de décisions, prises par le directeur pour y parvenir, afin de le soutenir dans sa tâche et garantir la pérennité du projet.

10.3 La direction

Le directeur est le chef d'orchestre. Il donne l'impulsion de la pédagogie et de l'esprit de l'école et fait les choix nécessaires pour que le projet pédagogique soit appliqué et fonctionne au mieux.

10.4 L'équipe pédagogique

Les titulaires de l'école maternelle et primaire et co-enseignants travaillent sous la supervision régulière du directeur.

Les Co-titulaires et les aides à l'intégration sont des enseignants déchargés de titulariat de classe, qui assurent une approche différenciée des apprentissages en classe, ou par petits groupes d'élèves, et accompagnent les titulaires dans leur pratique journalière.

Les Maîtres spéciaux enseignent les matières spécifiques qui viennent compléter et aiguïser le développement des élèves.

AlterEducs encadre les enfants pendant les périodes non-scolaires (accueil du matin, récréations, para- et extrascolaire). Personnes « tampon » entre la vie de famille et la vie scolaire, c'est souvent à eux que l'enfant se confie quand il en ressent le besoin.

Ces personnes sont donc très vigilantes à ce que ceux-ci expriment et interviennent lors de conflits pour accompagner les enfants à trouver des solutions si possible par eux-mêmes. Elles jouent donc également un rôle important dans l'apprentissage du « vivre ensemble ».

L'équipe administrative soutient le directeur et le pouvoir organisateur pour que l'école fonctionne d'un point de vue pratique, administratif et humain.

L'équipe technique veille à la sécurité générale de l'infrastructure de l'école et à la propreté des lieux.

L'équipe Cuisine prépare les potages et les repas chauds en favorisant les produits frais, de filières courtes et si possible Bio. Elle veille à développer le goût des enfants et leur curiosité gustative

tout en les conscientisant au problème de gaspillage.

11. Education relationnelle, affective et sexuelle (Evras)

Depuis septembre 2012, l'école a mis en place une cellule **EVRAS** (Education à la **V**ie **R**elationnelle, **A**ffective et **S**exuelle) réunissant des membres du personnel de l'école et des intervenants professionnels extérieurs. Elle se fixe pour objectif de servir de relais face aux questionnements d'enfants, de parents, d'enseignants mais aussi d'organiser des actions (animations et séances d'information) dans les domaines affectifs et sexuels.

+++++